

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

D E C R E T N°62- I02/PR-MFPT

SOMMAIRE :

NOMINATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey;

VU la loi n°59-I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République;

VU le décret n°III/PR/CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement;

VU les nécessités de Service;

SUR la proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - M. ETCHRI Léon, Secrétaire d'Administration de 1ère classe, 2ème échelon, du Corps Supérieur des Services Administratifs Financiers et Comptables, en service à la Direction de la Fonction Publique, est nommé Directeur Adjoint de la Fonction Publique en remplacement de M. AQUEREBURU W. Robert qui a cessé ses fonctions.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

PORTO-NOVO, le 5 MARS 1962.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DU TRAVAIL


H. M A G A

B. BORNA

AMPLIATIONS :

JORD	1
F.....	2
CF.....	1
MFPT.....	2
PCM.....	8
Assemblée Nationale	8
SGC	8
PEL.....	2
DFP.....	5